

Lausanne Underground Film & Music Festival

Règlements

Deadline : 15 juin 2008

Date du festival : 15 au 19 Octobre 2008

Seulement les films terminés entre 2005 et 2008 seront acceptés pour la compétition (courts ou longs métrages). Toute autre proposition de programme parallèle est acceptée.

Qu'est ce que l'"underground" ?

Il nous semble toujours plus simple de laisser l'auteur décider de lui-même si oui ou non il se considère comme underground. Mais pour donner une idée de ce que l'on recherche, nous pensons que le cinéma underground est un cinéma qui n'accepte aucun compromis afin d'être réalisé ou vu. Les films underground n'acceptent aucune limite, aucune censure, et présentent un point de vue innovant. Le LUFF a été créé après le New York Underground Film Festival, ainsi, son but reste le même : aider et promouvoir les films qui poussent les limites et innovent dans de nouvelles directions, des films qui relèvent des défis, divertissent et/ou provoquent.

Comment inscrire un film?

Envoyer une copie du film au comité de sélection, sur l'un des supports cités ci-dessous :

- Cassette VHS (format PAL, SECAM ou NTSC)
- DVD (format PAL ou NTSC, toutes zones acceptées)
- DVD-R / DVD+R (format PAL ou NTSC)

Note : les DVD-R et DVD+R se doivent d'être gravés de manière à ce que le disque soit lisible sur un maximum de lecteurs et que la compression du film soit minimum. Tous films proposés sur DVD-R / DVD+R n'ayant pas été gravés consciencieusement ne sera en aucun cas considéré pour la sélection. Pour vous assurer d'un fonctionnement optimal, gravez vos DVD-R / DVD+R à la vitesse 1X (1'385Ko/s).

Tout autre format pour la sélection sera refusé.

Chaque film doit être accompagné de:

- un formulaire d'inscription par film
- un dossier de presse est disponible et/ou un CD-ROM contenant des informations complémentaires (l'absence du dossier de presse et/ou du CD-ROM n'influencera en rien les chances du film quant à sa sélection)

Formats de projection acceptés :

- 35mm
- 16mm
- Beta SP PAL (pas de NTSC)
- DVCam PAL, NTSC
- Mini DV PAL, NTSC
- DVD (format PAL ou NTSC, toutes zones acceptées)

Note au sujet des « Catégories » :

De nombreux films proposés au LUFF refusent une simple classification, mais il est important pour nous que vous ne cochiez qu'UNE seule catégorie. Merci de suivre les indications qui suivent :

- Si votre film est un documentaire ou un film d'animation, cochez la catégorie qu'il convient. S'il ne s'agit ni d'un documentaire ni d'un film d'animation, mais qu'il possède une trame narrative, cochez "fiction".
- "Expérimental" regroupe les films qui n'ont pas de caractère narratif et qui ne sont pas des documentaires.
- Si votre film est un film d'animation et qu'il pourrait se trouver dans la catégorie expérimentale, merci de ne cocher que la case « animation ».
- Si ces points ne sont pas respectés, nous nous chargerons de le reclassification.

Frais d'inscription :

Il n'y a aucun frais d'inscription

Envoi des supports d'inscription

Le coût de l'envoi est à la charge de l'expéditeur. Les frais d'envoi ne seront en aucun cas pris en charge par le festival. Sur les supports doivent être mentionnés le titre du film et le nom du réalisateur. Merci d'utiliser des enveloppes rembourrées ou du papier bulle dans vos envois.

Ne pas oublier de stipuler sur le paquet la mention suivante : ***For cultural purposes only – no commercial value***

Aucun support d'inscription, que le film ait été sélectionné ou non, ne sera renvoyé à l'expéditeur.

Adresse d'envoi :

*Lausanne Underground Film & Music Festival
Film Entry
Case Postale 6765
1002 Lausanne
Switzerland*

Envoi des copies de projection

La venue et le retour des copies des longs métrages seront à la charge du festival.

La venue des copies des courts métrages sera à la charge de l'expéditeur.

Le retour des copies des courts métrages sera à la charge du festival.

L'inscription ne garantit pas une programmation du film. Chaque proposition sera considérée avec attention. Les organisateurs sélectionneront les films qui participeront à la compétition. Si votre film est sélectionné, vous en serez informé courant septembre 2008. Les copies de projection doivent nous parvenir au plus tard le 5 octobre 2008.

Le LUFF décline toutes responsabilités en cas de perte, vol, dégradation du support ou inscription manquante. Nous vous rappelons qu'il faut envoyer une COPIE VHS ou DVD du film et non le support original. Cette copie sera conservée dans les archives du festival et ne sera pas renvoyée. Inutile de nous joindre des timbres ou de l'argent pour le renvoi des films.

Pour plus d'informations :

Lausanne Underground Film & Music Festival
Case Postale 6765
1002 Lausanne
Switzerland
Phone : +41.76.329.01.01
e-mail : info@luff.ch